



Accessibilité Universelle

6.2 LA CARTE ACCOMPAGNEMENT LOISIR

La C.A.L. donne la possibilité d'un prix réduit ou d'un billet gratuit à l'**accompagnateur ou l'accompagnatrice** de personnes ayant un handicap lors de la visite de sites touristiques et de loisirs au Québec. Consultez le site:

<http://www.carteloisir.ca>